

Certificat médical d'absence de contre-indication spécifique à la catégorie vétéran

Ce certificat doit être établi par tout médecin, inscrit à l'Ordre des médecins

L'utilisation de ce formulaire est obligatoire pour les escrimeurs nés en 1978 et avant.

Il devra être conservé par le club

L'escrime, qu'elle soit sportive ou artistique, est un sport d'opposition exigeant, particulièrement lors de la pratique en compétition ou en spectacle.

Les escrimeurs « vétérans » (plus de 40 ans) peuvent concourir dans des compétitions d'escrime sportive « séniors » (avec des adultes de 20 ans) ou « vétérans » dans leur catégorie d'âge (par tranches de 10 ans).

Les assauts d'escrime sportive et les duels d'escrime artistique correspondent parfois à des efforts d'intensité maximale (fréquence cardiaque jusqu'à 180 à 200 / mn), particulièrement pour celles et ceux qui ont gardé « l'esprit de compétition » et n'ont pas toujours conscience de l'évolution de leurs limites physiologiques, ainsi que pour ceux qui reprennent le sport après une interruption.

Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense augmente après 40 ans. C'est pourquoi la visite médicale en vue de la rédaction du certificat de non contre-indication pour les escrimeurs vétérans nécessite un examen complet. Le médecin évaluera les examens complémentaires éventuellement nécessités selon l'âge, la présence de facteurs de risque et le niveau de compétition. Seul le médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique etc., en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque. Le nombre minimum de deux facteurs de risque (en sus de l'âge) est habituellement retenu.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique de l'escrime. Je sollicite une licence Vétéran.

Le tireur (NOM, Prénom)
 Club : Date de naissance : / ... / Catégorie :
 Niveau de compétitions pratiquées (le cas échéant) :
 Fait le à
 Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Certificat médical

Je soussigné(e),, docteur en médecine, certifie avoir examiné M né(e) le ... / ... / et, au vu des résultats des examens que j'ai jugés nécessaires et après lui avoir expliqué les risques dus à son âge, je certifie que son état ne présente pas à ce jour de contre indication à la pratique de l'escrime.

Participation possible aux compétitions en catégorie sénior (*) et vétéran : OUI NON

Fait àle ... / ... / Signature et cachet du médecin examinateur

(*) Cette mention peut être rayée si la pratique en compétition n'est pas autorisée

ATTENTION : si votre patient suit un traitement de fond et fait de la compétition, merci de vérifier que les produits ne font pas partie de la liste des produits dopants www.afld.fr et dans l'affirmative d'établir un dossier d'AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques).

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents expose à des sanctions et dégage la responsabilité de la FFE. Ces examens ne sont pris en charge ni par la FFE ni par les organismes sociaux.






VETERANS 1
1969 A 1978

VETERANS 2
1959 A 1968

VETERANS 3
1949 A 1958

VETERANS 4
1948 et avant

Saison 2017/2018

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
	04 ET 05 Zone MOIRANS			03 et 04 Circuit National BOURGES				
		09 et 10 Circuit National MAISON ALFORT			10 ET 11 Circuit National DIJON			09 ET 10 Championnat de France FACHES T
		16 Arbre de Noël Salle d'Armes		Mercredi 17	14 St Patrick CREST		19 Fête du Club CREST	
			27 et 28 Circuit National FACHES TH	St Patrick				
						28 ET 29 Circuit National FAREINS		

Dates à ne pas loucher



Arbre de Noël
Ass Générale

Samedi 16 décembre 2017



Saint Patrick

Mercredi 14 Mars 2018



Interligue
M15 M17+Séniors
LIVRON

10 et 11 Mars 2018



Fête du club
Remise des blasons
DJ

Samedi 19 Mai 2018



INSCRIPTION ADULTE - 2017/2018

1ère INSCRIPTION

REINSCRIPTION

MUTATION

NOM : _____ (en majuscules)	Jours de cours Lu Ma Me Je Ve - -
Prénom : _____	
Date de naissance :/...../.....	
Tél. dom : Tél. port. Licencié :	
Adresse : _____	
Code postal : _____ Ville : _____	
E-mail : (en majuscules) _____	
Latéralité : <input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher	
Autorisation de publier des photos sur le site du club <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

LE REGLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE SOIT EUROS
Numéro de chèque 1 : (Chèque deeuros)
Numéro de chèque 2 : (Chèque deeuros)
Numéro de chèque 3 : (Chèque deeuros)
<i>Possibilité de facilité de paiement autre sur demande.</i>

LE CLUB DESENGAGE TOUTE RESPONSABILITE TANT QUE LE CERTIFICAT MEDICAL N'A PAS ÉTÉ FOURNI.
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Association Escrime Vallée de la Drôme.
Date et signature :

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LE MATERIEL	
Le club s'engage à un prêt de matériel.	
Les licenciés s'engagent à un investissement de matériel (cf. règlement intérieur) en accord avec le Maître d'Armes.	
Commande de matériel :	
Article :	Taille :
Article :	Taille :
Article :	Taille :
Article :	Taille :



Escrime Vallée de la Drôme
Crest-Livron-Loriol
Escrime - Gymnastique d'entretien

PIECES A FOURNIR :

1. **Fiche d'inscription** signée avec une **photo d'identité agraphée** (nom et prénom au verso)
2. Certificat médical d'aptitude à l'escrime (mention "non contre-indication à la pratique de l'escrime") :
[A FOURNIR DES LE 1er ENTRAINEMENT](#)
3. Document assurance signé
4. 2 Enveloppes timbrées si pas d'adresse mail
5. Fiche sanitaire (pour les nouveaux adhérents et si aucun changement)

CATEGORIES ET MONTANT DE LA COTISATION SAISON 2017/2018

Date de naissance	Catégorie	Montant cotisation (assurance de type+ comprise)			Livret Nouveaux adh
		Licence	Club+Adhés°	TOTAL à payer	
2011 et après	Moins 7 ans	26€ + 168€ (1h)		194€/an	6 €
2009 à 2010	Moins 9 ans	47€ + 168€ (1h)		215€/an	
2007 et 2008	Moins 11 ans	57€ + 168€ (1h)		225€/an	
		57€ + 208€ (1h30)		265€/an	
2005 et 2006	Moins 13 ans	57€ + 208€ (1h30)		265€/an	
2004 et 2003	Moins 15 ans	57€ + 208€ (1h30)		265€/an	
2001 et 2002	Moins 17 ans	57€ + 208€ (1h30)		265€/an	
1998 à 2000	Moins 20 ans	57€ + 208€ (1h30)		265€/an	
1997 et avant	Séniors	57€ + 208€ (1h30)		265€/an	
1978 et avant	Vétérans	57€ + 208€ (1h30)		265€/an	

TARIF UNIVERSITAIRE : 150€ (licence 57€ + 93€ club et adhésion)

PAIEMENT :

- Le paiement de la cotisation est annuel. Pour le paiement par chèque, l'établir à l'ordre de l'ESCVD.
- Possibilité de payer en deux ou trois fois.
- Possibilité de facilité de paiement autre sur demande.

Réduction : Carte M'Ra, chèques collégiens, Chèques vacances, Bon caf....

Autres réductions : Parrainage (-10€ à chaque nouveaux inscrits non familiaux)

- 10 % pour le 2ème membre -20% pour le 3ème membre -30% pour le 4ème membre

EQUIPEMENT D'ESCRIME OBLIGATOIRE :

- L'achat d'un gant est obligatoire pour la 1ère année. chq de 20€
- L'achat d'un pantalon est obligatoire pour la 2ème année. voir tarif avec Maître d'Armes
- Pour les années suivantes (avec aval du Maître d'Armes)
- Pour tous les compétiteurs à partir de régional, achat de l'équipement électrique

ACHAT MATERIEL :

Possibilité d'achat de matériel neuf au club sur commande (achat matériel d'occasion selon disponibilités).

Quai Bérangier de la Blache - 26400 Crest

Tél : 06.87.08.87.14

E-mail : escrimevalleedrome@gmail.com

Site : <http://escvd.jimdo.com>

Page Facebook : ESCVD



HORAIRES D'ENTRAINEMENTS 2017/2018

LUNDI (LIVRON)	MARDI (CREST)	MERCREDI (CREST)	JEUDI (LIVRON)	JEUDI (VALENCE)	VENDREDI (CREST)
<u>Ecole des mousquetaires</u> 17h à 18h 5 - 6 - 7 ans	17h30 à 19h 11 - 12 - 13 ans	<u>Groupe de perfectionnement</u> <u>ou leçon individuelle</u> 14h à 16h	17h30 à 19h 11 ans et plus	<u>Ecole des mousquetaires</u> 17h à 18h 7-8 ans	17h30 à 19h 11 - 12 - 13 ans
<u>Ecole des mousquetaires</u> 18h à 19h 8 - 9 - 10 ans	19h à 20h30 14 ans et plus	<u>Ecole des mousquetaires</u> 16h à 17h 5 - 6 - 7 ans		<u>Ecole des mousquetaires</u> 18h15 à 19h15 9-10-11 ans	19h à 20h30 14 ans et plus
19h à 20h30 11 ans et plus		<u>Ecole des mousquetaires</u> 17h à 18h30 8 - 9 - 10 ans		19h30 à 21h 12-13-14 ans	
		<u>Groupe Loisirs Adultes</u> 20h à 21h30			

2017-2018			surclassement	
			possible	vers
V4	1948 et avant		Non	
V3	1949 à 1958		Non	
V2	1959 à 1968		Non	
V1	1969 à 1978		Non	
Seniors	1997 et avant		Non	
M20	3	1998	Simple	senior
	2	1999	Simple	senior
	1	2000	Simple	senior
M17	2	2001	Simple / double	M20 / senior
	1	2002	Simple / double	M20 / senior
M15	2	2003	Simple / double	M17/M20
	1	2004	Simple / double	M17/M20
M13	2	2005	Simple	M15
	1	2006	Simple (formDouble)	M15
M11	2	2007	Simple (formDouble)	M13
	1	2008	Non	
M9	2	2009	Non	
	1	2010	Non	
M7	2	2011	Non	
	1	2012 et après	Non	